CONSEIL SYNDICAL

Syndicat des chargées et chargés de cours de l'UQAM (SCCUQ)

AVIS DE CONVOCATION

*POUR UNE OU L'AUTRE DES SÉANCES **

FORMATION EN TEMPS DE NÉGOCIATION

Date : **lundi 7 mars 2016**
Heure : **9 h 30 à 15 h**
Lieu : **N-M530 (Pavillon Paul-Gérin-Lajoie, UQAM)**

OU

Date : **jeudi 17 mars 2016**
Heure : **9 h 30 à 15 h**
Lieu : **N-M350 (Pavillon Paul-Gérin-Lajoie, UQAM)**

Proposition d'ordre du jour (pour les deux séances)

1. **Nomination à la présidence de la séance**
2. **Mot d'ouverture de la séance**
3. **Solidarité (pour la séance du 7 mars seulement)**
   - Dons de solidarité
4. **Formation des déléguées et délégués sur la mobilisation en temps de négociation**
5. **Levée de la séance**

- Un lunch sera servi dès midi
- Frais de garderie remboursés selon la politique en vigueur au SCCUQ

- - NOTE AUX DÉLÉGUÉES, DÉLÉGUÉS AU CONSEIL SYNDICAL - -

OBJET : Clause 3.14 de la convention collective SCCUQ-UQAM

" Un demi-point/cours de priorité est accordé aux personnes chargées de cours qui agissent à titre de déléguées syndicales. Ce demi-point/cours de priorité ne peut avoir pour effet de générer de point/session de priorité. "

Vous trouverez donc ci-dessous la politique d'application de pointage pour les déléguées, délégués au Conseil syndical telle qu'adoptée lors du Conseil syndical du 6 décembre 1990.

I- Les conditions d'obtention du demi-point sont les suivantes :

.1 Être élue, élu par son assemblée d'unité dûment convoquée. (Cette élection doit être confirmée par un procès-verbal.)
.2 Assister régulièrement aux réunions du Conseil syndical.
.3 Ne pas avoir plus de deux absences non motivées, par session, aux réunions du Conseil syndical.

II- Le demi-point sera comptabilisé à la fin de chacune des sessions après vérification des procès-verbaux des réunions du Conseil syndical.

NOTE : Il est donc important de signer les feuilles de présence lors des conseils syndicaux ou d'aviser le secrétariat du SCCUQ de votre absence motivée en téléphonant au 514 987-3000 poste 3720.

**** veuillez confirmer par courriel à quelle séance vous assisterez à Jean Régnier (regnier.jean@uqam.ca).***